

t. 811-17 - HH/sg

Berne, le 20 septembre 1976



Note au Chef du Département

La création définitive du FIDA achoppe encore sur deux points : la participation égale des pays industrialisés et des pays de l'OPEP, soit 500 millions de \$ de part et d'autre, et le montant que devrait atteindre le fonds, à savoir 1 milliard de \$. Par la présente note, nous vous demandons d'autoriser la délégation suisse à contribuer à l'élimination des obstacles qui subsistent, notamment et au cas où les circonstances le demanderaient :

- a) à inviter les Etats-Unis et les pays de l'OPEP à surmonter leurs différends;
- b) à accepter que le fonds puisse être constitué même s'il ne devait atteindre qu'un montant inférieur à 1 milliard de dollars;
- c) à accepter une majoration, jusqu'à 10 %, de sa contribution (actuellement 20 millions de francs).

Le Délégué à la Coopération
technique

(M. Heimo)

Macar. Grady

21. 9. 76